



Mairie de Remouillé
1 Rue de l'Hôtel de Ville
44140 REMOUILLE

2026-66-AT

ARRÊTÉ DE CIRCULATION RÉALISATION BRANCHEMENT ENEDIS – LA PIERRE BLANCHE

La Mairie de Remouillé,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

VU le code de la route et notamment les articles L 411.8, R 411.25 à R 417.28,

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU la demande formulée par l'entreprise SPIE Citynetwork le Bignon.

CONSIDÉRANT que, dans le cadre des travaux de réalisation d'un branchement pour le compte d'ENEDIS, il y a lieu de réglementer la circulation au lieu-dit la Pierre Blanche ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du 27 juillet 2026 au 17 août 2026 inclus, la circulation de tous les véhicules sera alternée manuellement, dans le sens des points de repères décroissants, au lieu-dit la Pierre Blanche.

ARTICLE 2 : Les dépassements des véhicules légers et poids lourds sont interdits, quelles que soient les voies laissées libres sur l'emprise du chantier. Cette interdiction de dépasser sera matérialisée par les panneaux B3.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire de restriction, de protection du chantier et de déviation est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise SPIE Citynetwork le Bignon.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de Remouillé.

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Aigrefeuille Sur Maine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le jeudi 9 juillet 2026

Le Maire,

Jérôme LETOURNEAU



MAIRIE DE REMOUILLE

1 rue de l'Hôtel de Ville – 44140 – REMOUILLE

02.40.06.62.14 – mairie@remouille.fr

2026 - 66 - AT



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803568975



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐Service public ☐Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐Entreprise ☒

Nom : HERSENT Prénom : Axel
 Dénomination : SPIE Citynetwork Le bignon Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Chez Sogelink
 Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
 Téléphone 0240781647 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : spie-cn-le-bignon-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Code postal Localité : Pays :
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération ☒ En agglomération ☐
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : la Dabiniere
 Code postal 44140 Localité : REMOUILLE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
 Description des travaux : Branchement ENEDIS
INTERVENTION SUR 2 JOURS NON CONSECUTIFS
 N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
 Date prévue de début des travaux : 27 07 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 21

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 21 Date de début de réglementation 27 07 2026
 Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☒ Fermeture à la circulation ☐
 Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
 Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
 Restriction de chaussée :
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
 Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☒	véhicules légers ☒
poids lourds ☐	poids lourds ☒	poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : **DARDILLY CEDEX** Le : **30 06 2026**

Nom : **HERSENT** Prénom : **Axel** Qualité :





Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.39038231,47.02630204 -1.39088656,47.02594368 -1.39001216,47.02509896
-1.38989951,47.02478813 -1.38933624,47.02491978 -1.3889661,47.02570233 -1.39038231,47.02630204</gml:coordinates></gml:LinearRing><
/gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(47.026302 -1.390382); (47.025944 -1.390887); (47.025099 -1.390012); (47.024788 -1.389900); (47.024920 -1.389336); (47.025702 -1.388966);
(47.026302 -1.390382);
```

**Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis
de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux**
Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5
Gestionnaires des réseaux routiers

803568977


N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : HERSENT Prénom : Axel
Dénomination : SPIE Citynetwork Le bignon Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Chez Sogelink
Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
Téléphone 0240781647 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : spie-cn-le-bignon-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☒ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : la Dabiniere
Code postal 44140 Localité : REMOUILLE
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ ⁽¹⁾ N° de chantier délivré par la Collectivité :			
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres
Dépôt ou Stationnement ☐ ⁽²⁾	Saillie ou Surplomb ☐ ⁽²⁾	Aménagement d'accès ☐ ⁽²⁾	Ouvrages divers ☐ ⁽¹⁾
Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐			
Autres ☐			
Date prévue de début d'application 27/07/2026		Durée d'application (en jours calendaires) : 21	
Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.			

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Dépôt ou stationnement ⁽²⁾			
Demande initiale	☒	Prolongation	☐
référence du permis de stationnement :			
Nature du dépôt ou stationnement	{	Matériaux	☐
		Benne	☐
		Grue	☐
		Echafaudage	☐
		Mobilier urbain	☐
		Terrasses de café	☐
		Vente le long de la voie ou sur aire de service	☐
		Autres (à préciser) ☐ :	
Saillie ou surplomb ⁽²⁾			
Largeur :		de la voie	_____ mètres
		de la saillie	_____ mètres
		des trottoirs	_____ mètres
		Hauteur sous saillie	_____ mètres
Aménagement d'accès ⁽²⁾			
Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau _____ millimètre Longueur _____ mètres			
Distance par rapport à l'axe de la chaussée _____ mètres Nature du tuyau :			
Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement _____ mètres			
Ouvrages divers ⁽¹⁾			
Travaux sur ouvrages existants		☒	Installation nouvelle
		☐	
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :			
Eau potable	☐	Eaux pluviales	☐
Eaux usées	☐	EDF	☒
		GDF	☐
		Opérateurs réseaux	☐
		Autres (à préciser) ☒ : Réalisation de tranchées prévue	
		...	
		Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	_____ mètres		_____ mètres
Tranchée transversale	_____ mètres		_____ mètres
Fonçage	_____ mètres		_____ mètres
Aménagement de surface ou équipements :			
Stationnement	☐	Arrêt bus	☐
		Passage supérieur ou inférieur	☐
		Équipements de la route	☐
Autres (à préciser) ☐ :			
Pièces jointes à la demande			
Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.			
1 - Pour toute demande			
Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 ^{ème}	☐	Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000 ^{ème}	☐ ⁽³⁾
		Photos	☐
2 - Pièces complémentaires par nature de demande			
2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb			
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public			1/50 ^{ème} ☐
2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine			
Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 ^{ème}	☐	Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50 ^{ème}	☐
Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50 ^{ème}	☐		
2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police			1/200 ou 1/500 ^{ème} ☐
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒			
Fait à : DARDILLY CEDEX		Le : 3 0 0 6 2 0 2 6	
Nom : HERSENT	Prénom : Axel	Qualité :	



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.39038231,47.02630204 -1.39088656,47.02594368 -1.39001216,47.02509896
-1.38989951,47.02478813 -1.38933624,47.02491978 -1.3889661,47.02570233 -1.39038231,47.02630204</gml:coordinates></gml:LinearRing><
/gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(47.026302 -1.390382); (47.025944 -1.390887); (47.025099 -1.390012); (47.024788 -1.389900); (47.024920 -1.389336); (47.025702 -1.388966);
(47.026302 -1.390382);
```